

# Club Gardons la Forme

## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du Jeudi 27 juin 2013



### Ordre du jour :

- Mot de la Présidente
- Rapport moral
- Rapport financier
- Elections
- Organisation de la saison 2013/2014
- Questions diverses
- Récompenses



Avec 59 adhérents pour la saison, le quorum est de 31 adhérents pour que cette assemblée générale puisse se tenir. Vous êtes 29 présents et grâce aux 13 pouvoirs donnés, c'est avec plaisir que Laurence peut ouvrir cette 26<sup>ème</sup> édition.

### 1 - Mot de la Présidente :

Laurence souhaite la bienvenue aux participants et excuse les absences de

- Catherine Boury, présidente du comité départemental EPMM Somme,
- Le maire et ses adjoints pris par une réunion CCALM,
- Christine Manchette Vice-Présidente, retenue pour raisons professionnelles,
- Didier Herly Secrétaire, absent pour des problèmes de santé.

Elle explique que cette année l'AG est encore plus importante que d'habitude puisque vous pourrez nous rejoindre puis voter pour un nouveau comité directeur. Nous remplacer quoi ! Nous pouvons être 12 alors il y a de la place pour vous. Laurence présente alors les membres actuels du comité directeur et Christine nous montre le trombinoscope. Enfin pour les personnes qui ne le connaissent pas encore, elle présente Frédéric Boizart notre 2<sup>ème</sup> animateur qui nous a rejoint cette saison.

Une AG est obligatoire mais surtout indispensable à la vie d'un club. C'est lors de l'AG que l'on prend les décisions importantes qui vous concerneront la saison prochaine.

Pour la 1<sup>ère</sup> fois cette année, elle a été sollicité pour assister à l'AG du comité départemental de notre fédération. C'était le 26 janvier à Méaulte avec Christine. Elles ont bravé la neige. La rencontre avec d'autres clubs, l'échange et l'écoute des différents rapports ont été très intéressants. Elles ont été tellement satisfaites que l'invitation était lancée : le comité EPMM tiendra le 25 janvier 2014, sa prochaine AG à Domart sur la Luce. Laurence n'a pas été très assidue aux cours mais a participé avec plaisir à des sorties pédestres et au repas qui vous était proposé lundi dernier. Ce petit repas basé sur le partage pourrait être renouvelé à un horaire plus favorable à tous ?

### 2 - Rapport moral :

Didier a préparé le rapport moral et Martine le présente à l'assistance

#### **2.1 – Différentes répartitions**

**59 adhérents** soit une diminution de 3 par rapport à la saison précédente sachant que nous avons surtout perdu les 8 enfants de la gym d'éveil. Nous avons **15 nouveaux** soit 25 % et **6 retours**.

**54** dames côtoient **5** Messieurs.

De **12 à 82 ans**, notre moyenne d'âge est de **59 ans**.

**15 communes** sont représentées dont 9 de la CCALM

Domart et Gentelles :	9 adhérents	Morisel et Thennes :	7 adhérents
Moreuil :	6 adhérents	Demuin :	5 adhérents
Cachy :	4 adhérents		
Hailles Hangard, Villers aux Erables et Villers Bretonneux :			2 adhérents -
Berteaucourt, Cagny, Corbie et Thésy Glimont :	1 adhérent		

#### **2.2 – Les cours de gym**

Les moyennes de participation et les « extrêmes »

	Annuelle	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	3 <sup>ème</sup> trimestre	Le plus	Le moins
Lundi après-midi	14	18	14	11	22	3
Lundi soir	15	16	16	11	23	7
Jeudi soir	17	20	16	16	27	8

### Petit mot de nos animateurs :

Martine : « à l'AG 2012, je terminais le rapport d'activité en disant : « toujours à la recherche d'un animateur : c'est la crise ! » Aujourd'hui c'est toujours la crise mais nous avons un animateur : Fred, qui a pris tout de suite ses marques au sein du groupe. En cette année particulière sur le plan personnel, je vous remercie tous de votre soutien : le sport rien de mieux pour rester combatif et garder le moral. Toujours la bonne ambiance qui nous a permis de terminer la saison avec un buffet improvisé et confectionné maison, ce lundi. »

Frédéric : « Martine m'a contacté pour assurer le cours du lundi soir. Après avoir rencontré Laurence et Christine, j'ai décidé de tenter l'aventure avec vous. Le premier contact a été chaleureux, et la saison s'est bien déroulée avec un plaisir partagé. Donc, je reviendrai en septembre pour la gym en salle, et la marche nordique si vous le désirez. »

### **2.3 – Les manifestations**

Nous n'avons rien organisé par nous-mêmes mais nous vous avons proposé différentes sorties pédestres.

Nous étions plus ou moins nombreux (nombre entre parenthèses) :

L'Hailloise en septembre 2012 (4), la Domartopette en octobre 2012 ( ? nous avons oublié de compter !), la rando de l'Armistice à Boves en novembre 2012 (2 ou 3), la Moreuilloise en mars 2013 (2), sortie nature à Castel (3) et la Vespérale à Vignacourt en avril 2013 (8) et la Longalloise en mai 2013 (1).

## **3 - Rapport financier :**

Christine annonce tout de suite un **résultat négatif de 983.98 €**.

Rappelant qu'il faut revenir un an en arrière pour comprendre 4 décisions importantes :

1. ne pas augmenter les cotisations alors que notre fédération augmentait de 0.50€ la licence
2. donner une réduction pour assiduité ainsi qu'aux membres du comité
3. acheter du matériel
4. ne pas faire de spectacle cette saison

il nous restait également une dépense de SACEM pour le spectacle que nous n'avons réglé qu'en aout.

Et puis en début de saison, 2 événements sont intervenus :

1. le cours enfant n'a pas pris forme faute d'inscriptions, nous avons donc « gagné » 30h de cours.
2. nous avons eu l'opportunité de recruter un nouvel animateur. Vous savez que nous souhaitions le faire depuis plusieurs années. Nous avons bien vu que ce n'était pas prévu au budget (les 30h gagnées ne suffiraient pas puisqu'il y avait des frais kilométriques). De plus nous n'avions pas fait la pub pour attirer de nouveaux adhérents. Nous avons décidé que les réserves du livret A étaient là pour les imprévus.

Elle commente ensuite le bilan en détail.

RECETTES			DEPENSES		
	détail			détail	
<b>Cotisations</b>		<b>4 158,00 €</b>	<b>4 158,00 €</b>	<b>Fédération EPMM</b>	<b>1 392,00 €</b>
<i>59 adhérents</i>				<i>affiliation</i>	72,00 €
				<i>licences</i>	1 232,00 €
				<i>licences animateurs</i>	88,00 €
				<b>Réduction aux Adhérents</b>	<b>174,00 €</b>
				<i>Comité/acteurs</i>	84,00 €
				<i>Assiduité</i>	40,00 €
				<i>Cotisation après Janvier</i>	50,00 €
				<b>Animation</b>	<b>2 905,16 €</b>
				<i>Salaires nets payés</i>	1 125,00 €
				<i>Cotisations CEA</i>	346,00 €
				<i>Provision pour CEA</i>	87,00 €
				<i>Médecine travail</i>	83,72 €
				<i>Remboursement Stage</i>	218,00 €
			<i>Facture prestations</i>	696,00 €	
			<i>frais kilométriques</i>	349,44 €	
<b>Subvention</b>		<b>366,00 €</b>	<b>611,17 €</b>	<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>293,08 €</b>
<i>Prévision Conseil Général</i>	366,00 €			<i>Entretien</i>	17,00 €
<i>FNDS</i>	- €			<i>Timbres</i>	15,68 €
<i>Commune</i>	- €			<i>Tenue de compte</i>	10,40 €
<b>Produits financiers</b>		<b>245,17 €</b>		<i>Secrétariat</i>	
<i>Interets livret A</i>	245,17 €			<i>Chauffage</i>	250,00 €
<b>Divers</b>		<b>- €</b>	<b>Cadeaux</b>	<b>49,62 €</b>	
			<i>Evénements du club</i>	31,00 €	
			<i>autres clubs</i>	18,62 €	
<b>Recettes/Manifestations</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>Matériel</b>	<b>726,90 €</b>
<i>spectacle</i>				<i>Sportif</i>	726,90 €
				<b>Perte/Manifestations</b>	<b>212,39 €</b>
				<i>spectacle frais sacem</i>	158,97 €
				<i>sortie pédestre Hailles</i>	34,50 €
				<i>pot de Noël</i>	12,31 €
			<i>pot pour AG</i>	6,61 €	
		<b>4 769,17 €</b>	<b>4 769,17 €</b>		<b>5 753,15 €</b>
<b>Résultat négatif</b>		<b>983,98 €</b>			<b>5 753,15 €</b>
		<b>5 753,15 €</b>			<b>5 753,15 €</b>

- 1) Nous avons encaissé **4 158.00€** pour vos cotisations.  
En parallèle, les dépenses de fédération 1392.00€, les réductions aux adhérents 174.00€ et les dépenses d'animation 2905.16€ font un total de dépenses de **4 471.16€**. Il ne manque que 313.16€ pour équilibrer soit à peu près les frais kilométriques.  
Si l'on divise ces 4472€ de dépense par 59 adhérents, nous aurions dû percevoir une cotisation de 76€.
- 2) Concernant les autres dépenses, on peut dire que celles de fonctionnement ajoutées aux cadeaux **342.70€** sont couvertes par la subvention du conseil général **366€**. Vous remarquerez que nous n'avons fait qu'un excès : 31€ de cadeaux qui seront distribués lors de cette AG (les petits cadeaux pour votre assiduité auxquels nous tenons même si nous faisons aussi appel à la générosité de la CCALM).
- 3) Par ailleurs, les intérêts du livret A, **245.17€** couvrent les pertes sur manifestations **212.39€**. Vous remarquerez que nous n'avons dépensé que 6.61€ pour cette AG ! Mais je vous rappelle qu'il nous reste des bouteilles de l'an dernier !

Reste donc la dépense de matériel de **726.90€**. Fallait-il la faire ? Oui puisqu'aussi bien Martine que Frédéric s'en sont servi. Enfin, c'est vous qui avez fait tout le travail !

Pour finir, les **liquidités** permettent de « voir venir ». Elles s'élèvent ce jour à :

LIQUIDITES LE 27/06/2013	
Solde du relevé CCP n°5 au 31/05/2013	368,17 €
recettes non arrivées sur ccp	716,00 €
dépenses non retirées du ccp	- 658,92 €
Especes	45,49 €
Solde livret A n°4 au 31/05/2013	10 862,11 €
dépense non encore retirée du livret A	- 350,00 €
	<b>10 982,85 €</b>

**En conclusion**, certes le résultat est négatif mais il s'explique par les choix que nous avons faits. Etes-vous d'accord avec cela ? C'est maintenant à vous de nous le dire. Encore un mot avant de vous donner la parole, comme d'habitude nous récompenserons votre assiduité mais nous ne donnerons pas de réduction sur le montant de la prochaine cotisation.

**Les adhérents présents donnent le quitus à ce bilan financier.**

#### **4 - Election du Comité Directeur :**

Le bureau tel qu'il est composé démissionne. Laurence fait appel à candidature mais personne ne veut nous rejoindre. Christine Manchette a fait savoir qu'elle ne souhaite pas continuer faute de temps. A l'inverse, Didier Herly veut rester dans le bureau. Laurence, Martine, Marie-Paule et Christine se présentent de nouveau. L'élection se déroule à mains levées, tous les adhérents sont pour la reconduction du Comité directeur. Elles se retirent pour désigner les postes occupés :

Présidente :	Laurence Carpentier	Vice-Présidente :	Marie-Paule Tayals
Secrétaire :	Didier Herly	Trésorière :	Christine Wallet
Cadre technique :	Martine Herly		

Ils sont donc élus pour 4 ans, les prochaines élections auront lieu lors de l'AG 2017. Mais chaque année, nous vous proposerons de nous rejoindre !

#### **5 - Organisation de la saison 2013/2014 :**

##### **5.1 – reprise des cours et portes ouvertes**

Les cours reprendront le **lundi 16 septembre 2013 à 14h**. N'hésitez pas à amener un ou une ami(e) lors des **portes ouvertes**. Celles-ci se dérouleront jusqu'au **jeudi 3 octobre**, à la suite de quoi nous vous demanderons de régler votre cotisation. Nous vous rappelons également que le certificat médical est obligatoire dès la première séance.

Cette année et si vous le souhaitez, vous pourrez **recevoir votre licence EPMM par électronique**. Pour cela, vous nous autoriserez à donner votre mail à la fédération.

##### **5.2 – organisation des cours**

Lundi 14h : gym douce avec Martine

Lundi 19h : gym rythmique avec Frédéric

Jeudi 18h30 : gym d'entretien avec Martine

Vous aimez, alors nous essayerons de maintenir une semaine de cours pendant les vacances scolaires sauf à Noël.

**Attention**, lorsque Martine remplace Frédéric le lundi soir, le cours est avancé à 18h30.

##### **5.3 – compte « ADISPO ASSO CLASSIC »**

Notre compte est à la banque postale. La présidente, Laurence Carpentier et la trésorière, Christine Wallet sont habilitées à faire fonctionner ce compte. Actuellement, nous avons 2.70€ de frais de tenue de compte par trimestre. Nous venons de recevoir une proposition d'adhésion au système Adispo Asso Classic pour 4€ par mois y compris les frais de tenue de compte. Certes à l'année, cela nous fait 48€ au lieu de 10.40€ mais honnêtement, cela nous simplifierait la vie ! Comme l'adhésion est liée à la décision de l'assemblée générale, nous vous demandons votre accord pour prendre cette adhésion.

**Tous les adhérents présents ont voté pour l'ouverture du compte Adispo Asso Classic et l'habilitation de Laurence Carpentier et Christine Wallet.**

##### **5.4 – cotisations 2013/2014 et budget prévisionnel**

Pour déterminer le montant des cotisations adultes, plusieurs éléments entrent en considération. Christine l'explique en présentant la prévision de Budget.

Concernant les dépenses :

- la fédération EPMM augmente de 0,50€ les licences et d'1€ l'affiliation mais conserve les 12€ de réduc pour notre présence à son AG.
  - le nombre d'adhérents que l'on espère accueillir (60 adhérents pour rester réalistes)
  - les dépenses envisagées en fonction des informations connues ou de celles faites la saison précédente
- Votre comité directeur a donc décidé de ne pas acheter de matériel et de ne pas accorder de réduction

Concernant les recettes :

- nous n'aurons pas de spectacle
- la subvention et les intérêts du livret A ne devraient pas trop évoluer

DEPENSES		RECETTES	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achat matériel	- €	Cotisations	60 adh
Fournitures administratives	55,00 €	Recettes manifestations	- €
Frais postaux et télécom	15,00 €	Subventions	
Services bancaires et assimilé	48,00 €		
Affiliation	73,00 €	Conseil Général	360,00 €
licences animateurs	89,00 €	Autres	Intérêts livret A 240,00 €
licences 21,50€ x 60adh	1 290,00 €		
chauffage	260,00 €		
nettoyage	20,00 €		
récompenses	- €		
<b>CHARGES DE PERSONNELS</b>			
Salaires et traitements	1 200,00 €		
Charges sociales	530,00 €		
prestations	900,00 €		
Frais kilométriques	460,00 €		
Frais de formation	250,00 €		
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>5 190,00 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>600,00 €</b>

Nous estimons les dépenses à 5 190€ et les recettes à 600€. Comme un budget doit être équilibré il nous faut une recette sur cotisations de 4 590€.

Pour 60 adhérents, la cotisation 2013-2014 devrait donc être à 76.50€.

Dans ce calcul, nous avons préféré ne pas tenir compte des frais qu'entraînera l'accueil de l'EPMM en janvier 2014 afin de garder une cotisation accessible. Nous espérons une participation de leur part et piocherons dans nos réserves !

Le comité directeur vous propose donc :

- 76 € par an pour les +de 18 ans, soit 54.50 € + 21.50 € de licence EPMM
- 46 € par an pour les -de 18 ans, soit 31.50 € + 14.50 € de licence EPMM
- réduction de 50% sur la 3<sup>ème</sup> cotisation pour les familles

**Les adhérents présents comprennent cette augmentation et votent pour.**

### 5.5 – manifestations

**Sorties pédestres** : nous vous proposerons de marcher une fois par mois :

- 31 août 2013 : l'Hailloise à Hailles pour le clown « Dr Micky » qui intervient auprès des enfants hospitalisés, marche de 5 km avec certificat médical obligatoire et spécifique « marcheur » (bulletin d'inscription auprès de Martine)
- 28 septembre 2013 : rando autour de Corbie avec les marcheurs de Longjumeau conduits par Jacques Marquet notre ancien adhérent
- 29 septembre 2013 : parcours dans les hortillonnages pour retrouver les marcheurs de Longjumeau et peut-être pique-niquer avec eux
- octobre 2013 : la Domartopette avec l'USCA
- novembre 2013 : la rando de Boves avec l'USCA
- mars 2014 : la Moreuilloise avec l'USCA
- printemps 2014 : projet d'une rando semi nocturne à Domart ?

**Stage** organisé par le comité Somme EPMM le dimanche 16 novembre 2013 dans cette salle des fêtes

**Atelier soin et beauté du pied** : Elise-coiffure nous propose d'animer un atelier pieds si cela intéresse au moins 8 à 10 personnes. Certains adhérents sourient mais ne sont pas opposés. Une information précise vous sera faite en temps voulu.

### 5.6 – un nouveau site Internet

Afin de partager les photos qui sont souvent lourdes à envoyer par messagerie et quelques autres informations, Christine a ouvert un site Internet. Elle donne l'adresse et explique comment il est fait. Le compteur de visites ne cesse d'augmenter mais personne ne laisse de commentaires !

Nous vous l'avons demandé oralement, mais à la rentrée de septembre, nous aurons besoin de votre autorisation écrite pour publier votre image qui sera toujours correcte, sur le site.

### 5.7 – distribution de la pub de rentrée

Comme chaque saison, nous vous demandons de l'aide pour distribuer notre pub dans vos villages. Merci à tous les volontaires.

### 5.8 – Alméo

Vos cartes Alméo seront périmées en septembre, si vous voulez une nouvelle carte pensez à rapporter une nouvelle photo.

## 6 – Questions diverses :

Laurence demande si quelqu'un a une question. Il s'agit plus d'une précision concernant les conditions d'occupation de la salle des fêtes. La municipalité ne donne pas de subvention mais nous laisse utiliser la salle gratuitement. Elle nous demande tout de même de payer un forfait chauffage (facturé par la trésorerie de Moreuil).

## 7 – Récompenses :

C'est maintenant un rituel. Votre pointage à chaque cours nous permet de mettre à l'honneur et de récompenser les plus assidus. Deux principes pour être récompensé : être présent à l'AG ou avoir donné un pouvoir, ne pas avoir été récompensé depuis 2 ans.

- Lundi 14h** : 32 cours **Dominique Legendre** est venue 27 fois (pouvoir)
- Lundi 19h** : 31 cours **Yvette Royer** est venue 27 fois
- Jeudi soir** : 32 cours **Christiane Nansot** est venue 23 fois (pouvoir)

**Sophie Alliotte** et **Jeanine Rabache** récompensées en 2011 sont toujours aussi assidues. Un petit lot de consolation leur est attribué !

**Le prix « sportamitié »** récompense une personne désignée par le comité pour une attitude particulière. Cette année, il nous a semblé évident que **Didier Herly** méritait bien cette honneur puisque malgré ses ennuis de santé, il a continué d'assurer ses missions de secrétaire.

**Nos animateurs**, Martine et Frédéric reçoivent également un petit lot pour les remercier de nous faire souffrir !



Frédéric, Yvette, Martine, Sophie et Jeanine

L'assemblée générale se termine par le pot de l'amitié.